

L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°209 du Jeudi 20 Juillet 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Lettre ouverte au Président de la République

Uphrem Dave Mafoula
inquiet face à l'augmentation
du prix du super

(P.4)

11^{ème} édition du Fespam



Le Président Denis Sassou-Nguesso a donné le coup d'envoi des activités

Le Président de la République Denis Sassou-Nguesso, ouvrant le festival. (P.3)

Santé publique

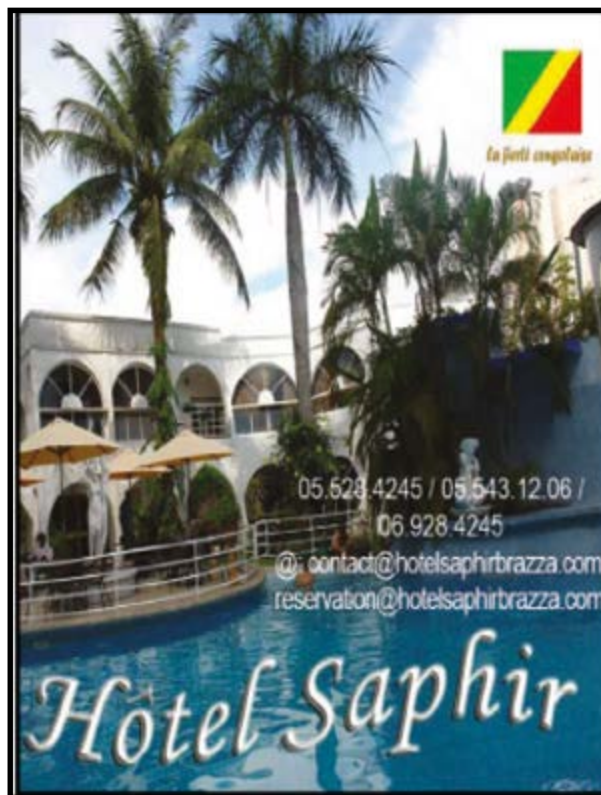
Dolisie affectée par une épidémie de shigellose ou maladie des mains sales!

(P.9)

Commerce

Les sociétés Bralico et Dangote sommées de revenir à leurs anciens prix

(P.2)



MINISTÈRE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS
ET DE LA CONSOMMATION

**UA-2023 : ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA
ZLECAF**

Plus que **6 ans** et quelques mois avant l'ouverture des frontières.
Tous les opérateurs économiques, doivent dès à présent adapter leurs modèles économiques avant l'ouverture des frontières.
L'Afrique ne sera plus qu'un seul espace économique.

(P.2)

Coupe du monde de Football 2026

Le Congo autorisé finalement à participer aux éliminatoires

(P.10)



CANAL+

OFFREZ-VOUS
UN FESTIVAL
DE GRAND
SPECTACLE

AJOUTEZ 2000 FCFA A VOTRE
REABONNEMENT ET PROFITEZ
DE 4 DE CHAINES PENDANT
30 JOURS

**THE
WOMAN
KING**

MESSAGE
ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION !



L'Union Africaine a demandé aux Etats et Gouvernements d'accélérer la mise en œuvre de la ZLECAF.

Il ne reste plus que six ans pour la République du Congo, avant la disparition de toutes les frontières, c'est-à-dire de toutes les barrières douanières.

Il est grand temps, pour les opérateurs économiques, les commerçants congolais, de prendre, au plus vite, des dispositions, pour affronter la compétition qui arrive à grands pas.

Ils doivent être prêts, car dès l'ouverture des frontières, de nombreux produits africains vont entrer au Congo sans payer la douane. Ils coûteront moins cher.

Il faut donc produire en quantité, mais aussi en qualité, pour pouvoir exporter le «Made in Congo» vers les autres pays africains, dans toute l'Afrique.

Commerce

Les sociétés Bralico et Dangote sommées de revenir à leurs anciens prix

Dans une missive adressée au ministre d'Etat en charge du commerce, le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a exprimé son étonnement d'apprendre, par voie de presse, que les industriels du ciment ont procédé à l'augmentation des prix de leurs produits. Il a demandé au ministre du commerce de remettre de l'ordre. C'est ainsi que dans une note de service publiée à Brazzaville, en date du vendredi 14 juillet 2023, le ministre du commerce, des approvisionnements et de la consommation a enjoint les sociétés de boissons et de ciment de revenir, sans délai, aux anciens prix, en supprimant les nouveaux prix qu'elles ont fixés de manière unilatérale. Pour lui, les nouveaux prix ne pourront être fixés qu'à l'issue des discussions en cours avec le gouvernement.



Le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou.

Deux sociétés ont procédé à la publication de nouveaux prix de leurs produits, ces derniers jours. Il s'agit des sociétés «Dangote cement Congo» et Bralico (Brasseries et limonaderie du Congo).

Dans une note circulaire publiée le 11 juillet 2023, le directeur général de «Dangote cement Congo», Ravi Iyer, a publié les nouveaux prix du ciment vendu par sa société. «Pendant longtemps et autant que possible, nous avons maintenu stables les prix de nos différents produits, faisant ainsi de notre société, l'une des cimenteries les plus compétitives du pays. Toutefois, la conjoncture économique actuellement difficile, marquée par la flambée des coûts des matières (charbon, gypse, explosifs) sur le marché mondial, causée par la guerre russo-ukrainienne et ayant

(Suite en page 3)



11^{ème} édition du Fespam

Le Président Denis Sassou-Nguesso a donné le coup d'envoi des activités

Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a lancé, samedi 15 juillet 2023, dans la soirée, la 11^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique) après sept années d'hibernation due à la crise économique et à la pandémie de covid-19. C'était au cours d'une cérémonie organisée au Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, en présence du Premier ministre Anatole Collinet Makosso et des membres de son gouvernement, des présidents des deux chambres du parlement et des institutions constitutionnelles, des membres du corps diplomatiques, du commissariat général du Fespam des délégations étrangères venues au Fespam, etc. Discours, spectacles et feux d'artifices ont été les temps forts de la cérémonie d'ouverture du Fespam, agrémentée par la fanfare des Fac (Forces armées congolaises).

poser les bases qui permettront de structurer les industries culturelles et créatrices».

Dans cette ferveur, le Président Denis-Sassou Nguesso, accompagné de son épouse, Mme Antoinette Sassou-NGuesso, a procédé à l'ouverture des activités du festival panafricain de musique, en prononçant ces mots: «Je déclare ouverte la 11^{ème}

L'11^{ème} édition de reprise du Fespam se déroule du 15 au 22 juillet, sous le thème: «*La rumba congolaise: envol de la base identitaire vers les vestiges du patrimoine de l'humanité*». La cérémonie d'ouverture s'est déroulée, dans une grande ambiance, sous la modération de Médard Milandou, alors que Claudy Siar, chroniqueur culturel à Rfi (Radio France internationale) et Peggy Ossy de Télé-Congo Pointe-Noire ont présenté les spectacles.

Le retour du Fespam est



Le Président de la République Denis Sassou-Nguesso, ouvrant le festival.



La ministre Lydie Pongault prononçant son allocution.



Une vue de la cérémonie d'ouverture.

une grande satisfaction pour les mélomanes qui avaient pris d'assaut le stade, dès les premières heures de la soirée, pour ne rien manquer de cette grande messe culturelle. Le premier spectacle du Fespam était animé par la prestation des artistes Sidiki Diabaté (Mali), Ferre Gola (RD Congo) ainsi que Tidiane Mario, Diesel Gucci et Roga-Roga (Congo-Brazzaville). Comme on peut le constater, il n'y a pas eu d'artiste féminine.

Dans son mot de bienvenue, le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantimba, s'est réjoui du bouillonnement culturel dans la ville légendaire de la République du Congo. «*La relance des activités du Fespam est,*

pour les Brazzavillois, un véritable motif de satisfaction et de fierté», a-t-il indiqué.

De son côté, le commissaire général du Fespam, Gervais Hugues Ondaye, a déclaré, «*le thème choisi pour cette édition nous offrira l'occasion de revisiter l'histoire de la rumba congolaise, depuis sa création jusqu'à ce consécration mondiale*». Il a encouragé les différents artistes présents à cette édition, de donner le meilleur d'eux-mêmes, pour combler les attentes des mélomanes. Paul Raymond Coustère, directeur régional et représentant de l'Unesco pour l'Afrique centrale, qui s'est exprimé au de Mme Audrey Azoulay, directrice générale de l'Unesco, a

déclaré que «*la rumba constitue le symbole de la musique congolaise et continue d'inspirer de nombreux artistes musiciens en Afrique et à travers le monde. Elle transcende des générations, des idéologies et des frontières*». Pour lui, «*la rumba peut constituer un moteur puissant de développement des industries culturelles et créative au Congo, tout comme ailleurs sur le continent*».

Pour Mme Lydie Pongault, la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistiques et des loisirs, artisane de la reprise du Fespam, «*ce festival est aussi l'occasion de repenser la conservation de notre patrimoine musical, d'encourager la recherche scientifique, de*

édition du Fespam et que la fête soit belle!».

Notons qu'au cours de ce Fespam, plusieurs activités sont au programme: le vernissage de l'exposition des instruments traditionnels de musique, le symposium, le marché de la musique. A cela s'ajoute une croisière sur le Fleuve Congo au profit des personnalités invitées, afin de leur faire découvrir les potentialités touristiques dont regorge notre pays. Les citoyens de Brazzaville et les personnes de passage dans la capitale congolaise sont donc servis en manifestations culturelles et tout ceci en entrée gratuite, pendant une semaine.

Roland KOULOUNGOU

Editorial

Pays à faible revenu!

Le savions-nous? Le Congo, notre pays, fait partie, depuis 2014, des pays à faible revenu. La Banque mondiale classe les pays du monde en quatre catégories, suivant la force de leurs économies, en se basant sur les estimations du R.n.b (Revenu national brut) par habitant de l'année précédente. Ainsi, elle a établi quatre catégories socio-économiques qui sont les suivantes:

- pays à faible revenu (R.n.b par habitant inférieur ou égal à 1.025 dollars);
- pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (R.n.b par habitant compris entre 1.026 et 4.035 dollars);
- pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (R.n.b par habitant compris entre 4.036 et 12.475 dollars);
- pays à revenu élevé (R.n.b par habitant égal ou supérieur à 12.476 dollars).

Pays ayant eu l'ambition, à partir de 2000, d'être émergent, le Congo-Brazzaville a dégringolé de la catégorie de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, en 2005, à pays à faible revenu, à partir de 2014. La raison est bien simple. Nous avons une économie essentiellement portée par les revenus pétroliers. En juin 2014, les prix du pétrole se sont effondrés et voilà que la crise économique nous a basculés dans la catégorie de pays à faible revenu, vouant ainsi aux calendes grecques, notre rêve de pays émergent.

Alors, comment la Banque mondiale définit-elle les pays à faible revenu? «*Les pays à faible revenu ont un niveau de vie plus bas. Ils ont peu de biens et de services et beaucoup de leurs habitants ne peuvent pas subvenir à leurs besoins essentiels*». C'est dans la catégorie de ces pays qu'on trouve les P.p.t.e (Pays pauvres très endettés). Rien donc de surprenant que les populations congolaises, dans leur grande majorité, éprouvent des difficultés à accéder à des services courants comme l'électricité, l'eau courante, les services de santé de qualité, etc. La pauvreté, la malnutrition, voilà ce qu'on peut trouver dans ces pays à faible revenu.

A vrai dire, pour le Congo, ça semble paradoxal. Il y a de quoi penser que les économistes de la Banque mondiale se sont peut-être trompés sur le cas du Congo. Mais, c'est la réalité. Beaucoup d'efforts sont consentis, il est vrai, pour créer les conditions nécessaires au développement national, comme la construction des infrastructures de base. Mais, l'économie est tellement centrée sur l'Etat qui lui-même ne compte que sur les revenus tirés des industries extractives qu'il se retrouve dans le rôle de l'agent unique du développement. Sans un secteur privé national porté par la diversification de l'économie, le Congo risque de mettre du temps dans cette catégorie de pays à faible revenu.

Quand on laisse l'économie être portée par les seuls revenus tirés des ressources naturelles, notamment le pétrole, dont la caractéristique est d'être volatil sur le marché international, l'émergence tant rêvée s'éloignera. Il faut donc viser la diversification économique, par le développement d'un climat des affaires attrayant et stimulant pour les hommes d'affaires. C'est la politique d'un gouvernement de faire que les secteurs immobilier, bancaire, industriel, agro-pastoral, etc, soient portés par le privé national.

L'HORIZON AFRICAIN

(Suite de la page 2)

entraîné des surcoûts importants dans la production du ciment, a remis en cause la compétitivité de nos produits. C'est pourquoi, conformément à la réglementation en vigueur et après approbation des autorités en charge de la régulation des activités commerciales au Congo, il a été décidé de l'augmentation des prix du ciment produit par la société Dangote cement Congo, lesquels prix sont applicables à partir du 12 juillet 2023 à Brazzaville et le 13 juillet 2023, à Pointe-Noire», écrit le directeur général Ravi Iyer dans sa note circulaire.

Le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, en charge du commerce, a annulé cette décision. Tout comme celle de la société Bralico dont le directeur général, Frédéric Féraillé, justifiait, dans sa note d'information du 11 juillet 2023, l'augmentation des tarifs de bière, par la hausse des droits d'accise étant passés de 12,5% à 17,5%. Les négociations doivent donc se poursuivre avec le gouvernement et l'augmentation des prix doit se faire de manière consensuelle entre toutes les parties. Les consommateurs sont se disent soulagés par la décision du ministre du commerce.

Urbain NZABANI

M.r (Mouvement républicain)

Mélaïne Destin Gavet Elongo favorable au dialogue national inclusif

A l'occasion du 32^{ème} anniversaire de la Conférence nationale souveraine (25 février - 10 juin 1991), le M.r (Mouvement républicain), parti d'opposition que dirige Mélaïne Destin Gavet Elongo, a organisé, samedi 10 juin 2023, une causerie-débat portant sur «les conclusions de la conférence nationale souveraine, 32 ans après», au siège de son parti, dans le premier arrondissement Makélékélé, à Brazzaville, avec comme invité d'honneur Jean-Pierre Ognangoye, président du Pape (Parti du peuple), un parti d'opposition créé par feu William Otta. Une centaine de jeunes militants ont pris part à cette rencontre au cours de laquelle ils ont discuté «non seulement sur le thème mentionné ci-dessus, mais également sur les acquis de cette grande rencontre de 1991, à la suite de la période des crises économiques, sociales et politiques qui ont secoué le monde vers la fin des années 1980». Après, cette rencontre, le président de ce parti a adressé une lettre ouverte au Président de la République dont voici un large extrait.

Pendant ces échanges, les principales problématiques soulevées et interrogations suscitées ont été les suivantes: l'objectif principal de la Conférence nationale souveraine qui était celui d'ouvrir le pays vers un pluralisme politique et démocratique, était-il atteint 32 ans après? Quels constats peut-on faire après la Conférence nationale souveraine de 1991 jusqu'à nos jours? Quelles sont les leçons à tirer et quelles sont les perspectives pour notre pays et notre peuple? Cette conférence-débat a réuni près de cent cinquante personnes composées essentiellement des forces vives de la Nation à savoir: les représentants de la société civile, les journalistes, les représentants des partis politiques, les étudiants et les jeunes venant de divers horizons», écrit Mélaïne Destin Gavet Elongo dans sa lettre ouverte.

«A l'issue des échanges, l'im-



Mélaïne Destin Gavet Elongo, président du Mouvement républicain

mense majorité des conférenciers ont été quasi-unanimes en ayant constaté que les espoirs suscités par la Conférence nationale souveraine de 1991 n'ont pas perduré ou presque. Ainsi, ces derniers ont formulé quelques propositions dont la principale est: l'organisation d'un dialogue national inclusif, en partant

préalables seront posés. Il est impératif que nous évitions de commettre les mêmes erreurs du passé, tout en faisant renaître des cendres, les résolutions de la Conférence nationale souveraine de 1991, en les adaptant au contexte actuel», précise-t-il.

«Notre pays, le Congo, traverse une crise multidimensionnelle et la population est

en train de vivre l'une des humiliations les pires de l'histoire de notre si chère patrie. Vous êtes sans doute la personne la mieux informée, car disposant d'une batterie des moyens de renseignements sur la situation socio-économique et politique du pays. Annoncé le 30 juin 2023 et sera effectif dès le 15 juillet 2023, le prix du super carburant va connaître une deuxième hausse en six mois, passant cette fois-ci de 625 F Cfa à 775 F Cfa. Remettant ainsi en cause les éloges que votre Premier ministre a prononcé à votre égard sur votre refus de céder à la pression et aux exigences du F.m.i (Fonds monétaire international) sur l'augmentation de 30% du prix du carburant à la pompe d'ici la fin de l'année», souligne-t-il dans la lettre ouverte.

Egale à lui-même, Mélaïne Destin Gavet Elongo dresse un tableau sombre de l'action du pouvoir et rappelle que c'est depuis 2002 que plusieurs projets de sociétés sont présentés aux Congolais: «La nouvelle espérance»; «Le chemin d'avenir»; «La marche vers le développement» et «Ensemble, poursuivons la marche». «Aucun bilan n'a été fait de tous ces projets de société. A la place de la réflexion, le pouvoir préfère l'autosatisfaction», conclut-il.

Chrysostome
FOUCK ZONZEKA

PROPOS D'ÉTAPE

Ajustement!

Le mot n'est plus prononcé dans la galaxie financière internationale. Mais, les effets restent les mêmes pour les éphémères qui passent sous ses fourches caudines. En réalité, lorsqu'un pays entre en négociation avec la galaxie financière internationale, celle-ci impose à ce pays, généralement endetté, «un ensemble de dispositions résultant de cette négociation. Et la galaxie financière internationale «conditionne son aide à la mise en place de réformes pérennes, pour améliorer le fonctionnement économique du pays» en question. C'est ce qu'on appelle «politique d'ajustement structurel». La porte d'entrée de l'ajustement structurel est donc bien connue; c'est le niveau élevé de la dette.

La dette en elle-même n'est pas un problème. Il y a des pays qui s'en accommodent bien. Tout dépend de ce que l'on fait avec l'argent. Si un pays produit et exporte, c'est-à-dire si le pays fait un emploi utile de l'argent emprunté ou s'endette pour l'implémentation des projets productifs, la dette ne devient qu'un moyen de financement normal. Elle devient un problème lorsqu'on l'utilise pour des investissements non productifs ou pour la captation de l'Etat. Alors, comme l'a écrit un intellectuel de céans, «les ressources s'amenuisent, l'encours de la dette augmente et les avoirs extérieurs diminuent. Or, ces deux indicateurs déterminent la qualité d'une ressource immatérielle dont disposent toutes les économies ouvertes, le capital de réputation. Les volumes de l'encours de la dette et des avoirs extérieurs sont une information qui indique aux créanciers la solvabilité d'une économie, sa réputation, en termes de capacité à rembourser. Dans une économie, plus l'encours de la dette est faible, et plus les avoirs extérieurs sont importants, plus le capital de réputation est élevé; les créanciers ont confiance en cette économie et elle peut facilement accéder aux facilités financières internationales». Sinon, c'est la chute aux enfers, avec un ajustement sans rivages éthiques.

Qu'on ne se y trompe pas: il n'y a pas de filet de sauvetage social avec l'ajustement structurel. C'est l'effet domino qui prévaut. La mesure phare étant la suppression des subventions aux biens et services de première nécessité ou la réduction des budgets sociaux. Elle entraîne nécessairement une hausse des prix de ces biens, qui déclenche une chaîne inflationniste sur tout le panier de la ménagère et tous les services domestiques. Le corollaire est l'activation des fonctions de réaction, avec le passage à l'économie souterraine ou le passage à la contestation populaire. L'ajustement n'est jamais social et ne développe aucun pays. Au contraire, il est source de déconstruction de l'ordre public. Pour l'éviter, deux solutions: l'investissement productif et la radicalité éthique dans la gestion de la Cité.

Prométhée.

Lettre ouverte au Président de la République

Uphrem Dave Mafoula inquiet face à l'augmentation du prix du super

Dans une lettre ouverte de neuf pages, intitulée, «Pour une préservation de la paix sociale: plaidoyer contre l'indifférence gouvernementale», qu'il a adressée, le 13 juillet 2023, au Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, l'ancien candidat à l'élection présidentielle de mars 2021, Uphrem Dave Mafoula, président du parti Les souverainistes, situé à l'opposition, a exprimé son indignation à la suite de la décision gouvernementale d'augmenter le prix du litre du super de 30%. «D'imprudence en imprudence, votre gouvernement continue de trainer les Congolais dans toutes sortes d'incongruités économiques et sociales. Pour preuve, sa décision de suppression de certaines subventions étatiques dans des secteurs élémentaires de la vie quotidienne», prévient-il.

En six mois, «les prix du carburant à la pompe sont passés de 595 F Cfa à 625 F Cfa et, à compter de ce 15 juillet, de 625 F Cfa à 775 F Cfa pour ce qui est du super, soit une augmentation de 30%. L'objectif étant d'ailleurs d'atteindre une augmentation de 65%, soit près de 1000 F Cfa le litre», écrit Uphrem Dave Mafoula. L'opposant a indexé la suppression de certaines subventions étatiques qu'il qualifie de décision à haut risque. «Une telle décision à haut risque social, économique et poli-

tique a choqué des milliers de Congolais, parce qu'extrêmement dangereuse et dénotant d'une indifférence gouvernementale à leurs souffrances réelles. Elle est, du point de vue de ces millions de Congolais, le symbole de la brutalité envers le peuple», soutient-il. «Incongruité, Excellence Monsieur le Président de la République, parce qu'au fond, c'est bien le sens moral de cette décision qui est interrogé, sauf déni de la vraie réalité du quotidien des Congolais. Réalité perceptible à travers certains indicateurs



Uphrem Dave Mafoula, président du parti Les souverainistes.

socio-économiques, tels que le taux de pauvreté (52,5%) et le taux de chômage (22,2%), l'inflation alimentaire (6,3%), l'indice de développement humain (0,42%), le taux de

mortalité infantile (30%), tous ces indicateurs sont connus de vous et de votre gouvernement», affirme-t-il.

«A vrai dire, ces subventions de l'Etat sont, au sens

marxien, une sorte d'opium ayant acheté la paix sociale des Congolais. Et ceci a un sens historique, puisque, depuis l'arrivée au pouvoir du P.c.t, votre parti, longtemps identifié au marxisme-léninisme, la social-démocratie est restée l'idéologie prônée et appliquée jusqu'ici», poursuit-il.

«Faudrait-il vous rappeler, Votre Excellence, que les Congolais vous ont refait confiance en mars 2021, à travers un projet de société essentiellement fondé sur les solidarités sociales et l'interventionnisme de l'Etat? Il faut donc craindre que ce revirement idéologique, vers un social-libéralisme imprudent, car moralement peu soutenable, n'engage désormais votre honneur et votre rapport à la vérité, vis-à-vis des Congolais, à qui vous aviez promis «un progrès social pour tous dans la solidarité», et à qui vous promettiez, dans le cadre du progrès social dont vous entendiez le sens comme réalisation des aspirations légitimes des Congolais par «l'accompagnement

ou la prise en charge, par l'Etat, dans la vie de tous les jours ou dans les moments difficiles». Normal que vous promettiez une offre de «l'électricité et l'eau potable à tous à moindre prix», insiste-t-il.

Le président du parti Les souverainistes reste convaincu que l'amour et l'attachement pour le pays restent «un véritable moteur de solution pour ces crises multiformes que connaît le pays». C'est pourquoi Uphrem Dave Mafoula termine sa lettre sur une note plutôt optimiste, en proposant une démarche commune: «Toutefois, je crois fermement que nous ne sommes pas face à une fatalité. Nous pouvons, ensemble, avec une conscience nouvelle, corriger nos erreurs et redresser notre pays». Au Chef de l'Etat d'apprécier!

Chrysostome
FOUCK ZONZEKA

(L'intégralité de la lettre sur la page Facebook: Dave Mafoula)

70^{ème} anniversaire du Séminaire Saint Pie X de Makoua (Département de la Cuvette)

Autour de Mgr Abagna Mossa, les anciens séminaristes ont évoqué «l'éclat pérenne d'un héritage»

morts lors de l'évangélisation des peuples lointains. La lecture des textes sacrés dont l'imitation de Jésus-Christ constituent des guides spirituels. Naturellement, les séminaristes sont astreints à une multitude d'exercices culturels ponctués de retraite spirituelle. La dimension intellectuelle est fort importante et les

Depuis 1953, le Séminaire Saint Pie X de Makoua, situé à 700 kilomètres au Nord de Brazzaville, dans la partie septentrionale du Congo, s'est employé et continue à former l'élite congolaise, aussi bien sur le plan spirituel que sociétale. Nombreux sont les cadres d'église (prêtres, évêques et archevêque), et de l'administration publique (fonctionnaires, hauts fonctionnaires, universitaires et ministres...) qui ont, comme l'argile devant le potier, été pétris dans le moule de ce séminaire. Pour rendre un vibrant hommage à ce haut lieu d'éducation, de formation et de transmission du savoir, l'Archidiocèse d'Owando et les anciens séminaristes ont commémoré, du 7 au 9 juillet 2023, à Makoua Penda (ville lumière), ses 70 ans d'existence. Parmi les personnalités de marque, il y avait le ministre d'Etat Firmin Ayessa, ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, président d'honneur du comité d'organisation de cet anniversaire.

La célébration des 70 ans du Séminaire Saint Pie X de Makoua a connu trois principales activités: l'organisation d'un colloque scientifique; l'inauguration du mémorial, construit grâce au concours financier du ministre d'Etat Firmin Ayessa et la messe jubilaire des 70 ans couplée aux ordinations diaconales et presbytérales. Dans le mémorial, on retrouve les noms de tous les anciens séminaristes, de 1957 à 2019, ainsi qu'une photothèque qui retrace la vie des anciens séminaristes, etc.

La messe solennelle d'anniversaire était célébrée par le cardinal Fridolin Ambongo, archevêque métropolitain de Kinshasa (RD Congo), et concélébrée par le cardinal Antoine Kambanda, archevêque de Kigali (Rwanda), Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque métropolitain d'Owando, NNS Herera Corona, nonce apostolique, Urbain Ngassongo, évêque du Gamboma, Daniel Nzika, évêque d'Impfondo, et Gélasie Arnel Kema, évêque de Ouesso. Elle s'est déroulée avec la participation du Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Colinet Makosso, de plusieurs membres du gouvernement, du représentant-résident du système des Nations unies au Congo Chris Mburu, du représentant de l'O.m.s, le Dr Lucien Alexis Manga, de la représentante de l'Unesco, Mme Fatoumata Barry Marega, du conseiller spécial du Chef de l'Etat, Jean-Dominique Okemba et des milliers de pèlerins. Les chorales Chœur des Séraphins, Père Paul Ondia, Sainte-Cécile de Massengo ont fusionné avec la chorale Saint-Achille de Makoua, pour assurer l'animation liturgique.

Au cours de cette célébration eucharistique, il y a eu des ordinations diaconales de Pascal Ulgach Moumba, Régis Arsène Oniangué et Léonce Juste Otsaka. Un prêtre a reçu aussi son ordination sacerdotale. Il s'agit de l'abbé Mistral Okangou.



Le Cardinal Fridolin Ambongo ordonnant l'abbé Mistral

Sous le thème, «L'éclat pérenne d'un héritage», le colloque scientifique était animé par les universitaires Atondi Monmondjo Lecas et le professeur André-Patient Bokiba, tous deux anciens de ce séminaire, sous la modération d'Eugène Ondzambé.

Le premier intervenant, Atondi Monmondjo Lecas a développé le sous thème intitulé: «Makoua, nouvelle pôle d'évangélisation». Le Pr André-Patient Bokiba, lui, s'est appesanti sur «l'esprit du séminaire». Les témoignages des anciens séminaristes, enseignants et témoins oculaires de son implantation, entre autres, Mgr Victor Abagna Mossa, par ailleurs, ancien directeur du Séminaire Saint Pie X de Makoua, Firmin Ayessa, Marie-Alphonse Aya et Emile Okombo, ont édifié les participants.

Pour Atondi Monmondjo Lecas, c'est la recherche de l'efficacité dans l'évangélisation qui conduisit les pères spirituels à recourir aux langues locales comme le mbose, le tégé et le lari. Déjà à Brazzaville et parti-



Lers chrétiens, pendant la messe.

culièrement dans le Pool, les protestants de la mission suédoise, à Munsana, évangélisaient en lari. Mais, les populations arrivées de la zone Nord à Brazzaville et installées dans le village de Poto-Poto, parlaient une langue commune couramment en usage dans le commerce sur les cours d'eau de la Likouala-Mossaka, la Sangha, l'Oubangui Chari, le Kassaï, et du Fleuve Congo. Il était alors hors de



De gauche à droite Mgr Herrera Corona, le cardinal Fridolin Ambongo, le ministre d'Etat Firmin Ayessa, le cardinal Antoine Kambanda et Mgr Victor Abagna Mossa.



Les nouveaux ouvriers apostoliques

question qu'elles reçoivent le catéchisme en lari, ainsi que tout autre enseignement religieux. Pour lui, la création en 1953 du Petit-séminaire Saint Pie X était alors plus que nécessaire, quoique l'établissement eusse connu des difficultés majeures par manque d'enseignants. Les cours s'arrêtaient au niveau de la classe de Sixième. Au fil du temps, le Petit-séminaire de Makoua s'est affirmé, à

côté des autres, en formant aussi bien les futurs prêtres qu'une multitude des cadres du Congo. Parlant de l'esprit du séminaire, André-Patient Bokiba a indiqué qu'en guise de témoignage, qu'il est rappelé aux petits-séminaristes les préoccupations de leur formation résumée par les trois «S»: sainteté; santé et sciences. Les séminaristes doivent s'inspirer de la vie des saints missionnaires

mauvaises performances des séminaristes conduisent à leur exclusion. Il retient de cette expérience, entre autres, le respect de l'autre, des biens d'autrui, le désintéressement à l'argent, le travail bien fait. A cela s'ajoute le silence qui est d'or. Pour lui, le Séminaire Saint Pie X a dispensé à ses élèves un enseignement d'une qualité qui leur assurait une présomption d'excellence.

Pour la pérennité de ce haut lieu de spiritualité et du savoir, l'archevêque métropolitain d'Owando, Mgr Abagna Mossa, qui connaît bien les difficultés de la maison, a invité les anciens séminaristes et autres donateurs à œuvrer pour l'autonomie de ce séminaire. Remerciant les hôtes de marque pour leur présence, le ministre d'Etat Firmin Ayessa a appelé à mutualiser les énergies, pour continuer à faire rayonner l'établissement qui a fait d'eux ceux qu'ils sont aujourd'hui.

Joseph MWISSI NKIENI

JUILLET 2023

« Ce document présente les principaux tarifs standards de nos produits et services exprimés en TTC. Il annule et remplace le document de Juillet 2022 ».

OPÉRATION SUR ESPÈCES

Retraits / Versements (nos caisses/DAB)

Retrait espèces Caisse /Chèque de guichet			
Retrait espèces client	J-1		Franco
Paieement déplacé client	J-1		Franco
Retrait espèces /Guichet automatique			
Retrait DAB/GAB BCI (Cartes VISA & GIMAC)			Franco
Versements			
Versement espèces	J+1		Franco
Versement déplacé	J+1		Franco
Forçage			
Frais de forçage/opération de retrait			5 945

Opérations de change

Change manuel/Billets			
Commission de manipulation toutes devises		0,4% maxi	356 462
Commission de change			0,40%
Taxes Sur Les Transferts			1,50%
EURO			
Achat			
- Client BCI	J-1		Franco
- Non client BCI			Interdit
Vente			
- Client BCI	J+1	5% mini	9 944
- Non client BCI			Interdit
Devises (autres que l'Euro)			
Achats			
- Client BCI	J-1	0,4% mini	7 015
- Non Client BCI			Interdit
Ventes			
- Client BCI	J+1	5% mini	9 571
- Non client BCI			Interdit

CHÈQUES

Délivrance de chequier			
Commande du premier chequier			Franco
Renouvellement de chequier			7 336
Opérations sur chèque			
Chèque de Banque (Remise/Emission)			18 489
=> Date de valeur crédit	J+1		
=> Date de valeur débit	J-1		
Annulation (chèque de Banque)			7 396
Opposition sur chèque			Franco
Levée Opposition sur chèque			Franco
Certification de chèque			17 347
Annulation (chèque certifié)			7 396
Encaissement de chèque :			
- Chèque BCI			Franco
- Chèque BCI crédit immédiat ou escompté			Franco
- Chèque confrère			Franco
- Chèque confrère crédit immédiat ou escompté			Franco
Impayés S/chèque			
Sur bénéficiaire			27 145
Sur émetteur BCI			36 039

VIREMENTS / PRÉLEVEMENTS

Virements occasionnels S/BCI (Ordo. = bénéficiaire)			Franco
=> Date de valeur	J+1		
Virements occasionnels ou permanents S/BCI			
<i>Frais d'intervention virements vers confrères/SYGMA</i>			
Virements reçus commission de paiement :			
- Client BCI / Confrère	J+1		Franco
Virements occasionnels : - émis	J-1		14 268
- dossier			Franco
Virements permanents : - émis	J-1		11 890
- dossier			Franco
Résiliation s/VP	J-1		Franco
Rejet et impayés :			
- si comptes même client			Franco
- si clients différents			12 734

OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Transfert vers l'étranger (hors zone CEMAC)

I-Transferts émis en EURO		J-1	
Commission TRF BCI			1%
Commission BEAC			0,50%
Commission correspondant si transfert en Euro			23 780
Commission correspondant si transfert en Dollar			35 670
Commission de transfert			
- Zone Euro et autres zones			0,50%
- Zone CEMAC :		voir tarif virement vers confrères	
Refacturation des frais de correspondant en cas de retour des fonds			
Frais charges OUR (hors zone CEMAC)			84 597
Taxes sur les Transferts (hors zone CEMAC)			1,50%
Récupération Swift/Télex			
- CEMAC			Franco
- Zone EURO			28 952
- Autres zones			38 048
II-Transferts émis en devises (autres que l'Euro) en sus commission ci-dessus			
Commission de change			0,40%
III-Transferts Permanents			
Idem I, plus :			
Dossier			Franco
- Zone CEMAC			Franco
- Zone Euro et autres zones			9 274
IV-Tirage de Chèques			
Commission TRF BCI			1%
Emission de chèque			14 030
- Zone CEMAC			18 846
- Zone Euro & autres zones			0,5% mini 10 332
Commission de transfert (hors zone CEMAC)			0,40%
Commission de change (autres zones)			15%
Taxes sur les transferts (hors zone CEMAC)			
V-Annulation/modification			
Transferts ou chèques			
- Zone CEMAC			6 242
- Zone Euro & autres zones			13 079

Rapatriements

Transferts/virements reçus de l'étranger en EURO.			
- Si payable s/ compte BCI			11 177
Port et dossier			
- Si payable en espèces ou chèque ou chez confrères :			11 127
Port et dossier			
- Commission de Caisse			0,5% mini 9 334
- Commission d'opération			0,4% mini 8 480
- Commission d'émission			9 690
Commission de domiciliation			42 328
Retour au correspondant/annulation/ordre non appl/ Instructions particulières			13 079
Transferts reçus de l'étranger en devises (autre que l'EURO) en sus commission ci-dessus			
Correspondant refacturation au réel			11 250
Commission de change			0,40%
Recherche, si domiciliation incomplète			
- Retour au correspondant/annulation/ordre non appl/ Instructions particulières			13 376

Autres opérations internationales

Recherches d'informations		
- Opérations > 1 an		59 450
Photocopies de documents		1011/ page
Attestation diverses		14 684

SURVEILLANCE DE COMPTE

Ouverture de compte		Franco
Depôt initial (Dans un delais de 90 jours)		10 000
<i>Au-delà de ce délai, la banque se reserve le droit de resituer le compte sur la base d'un courrier notifié</i>		
Frais d'édition d'extraits		Franco
Frais d'édition à la demande (supplément)		2 425
Frais DGB (paie fonctionnaire)		Franco
Commission de mouvement		0,30% Mini 2 120 XAF HT Maximum 2 973 XAF HT
Clôture de compte		Franco
Remboursement solde compte clôturé par la banque		Franco
Consolidation créance		0,75%

Pour toute réclamation, veuillez contacter notre Centre de Relation Client :
Tél : + 242 05 676 02 94 - Email : reclamations@bcicongo.com





CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX PRINCIPALES OPÉRATIONS DE BANQUE CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

EPARGNE & PLACEMENTS

Rémunération comptes d'épargne et dépôts à terme

2.1) Comptes sur livret (CSL)/PRIMA	
Taux de rémunération :	2,85 % /an Jusqu' à 5 000 000
(Susceptible de modification en fonction du marché)	0,25 % /an au-delà de 5 000 000
Dépôt initial / Solde créditeur minimum	30 000
→ Date de valeur crédit	J-15
→ Date de valeur débit	J+15
2.2 Comptes Orphelins/MOBIKISSI & LISSANGA	
Commission compte orphelin de () prélevée trimestriellement	4 753
NB: Exception à la règle ci-dessus : ouverture de CSL pour les enfants mineurs (<18 ans)	
Opposition sur compte Orphelins	24 710
COMPTE EPARGNE - MOBIKISSI PARTICULIERS	
Dépôt initial / Seuil Minimum	30 000
Taux et fréquence de rémunération :	2,50% /an jusqu'à 5.000.000
	0,25% /an au-delà de 5.000.000
Tarifcation/mois	Franco
COMPTE EPARGNE - MOBIKISSI PRO	
Dépôt initial / Seuil Minimum	30 000
Taux et fréquence de rémunération :	2,30% /an jusqu'à 25.000.000
	0,50% /an au-delà de 25.000.000
Tarifcation/mois	595
Coût global/an	7 134
COMPTE EPARGNE - MOBIKISSI LISSANGA (ASSOCIATIONS)	
Dépôt initial / Seuil Minimum	50 000
Taux et fréquence de rémunération (détails voir conditions particulières)	Par tranche/Pallier/an
Tarifcation/mois	1 189
Coût global/an	14 268
2.3) Comptes à terme/Depot à terme (DAT)	
Taux négociés (sur demande)	
NB : Sauf dispositions contraires, les intérêts sont calculés à terme échu, sur le solde moyen en valeur de la période sur laquelle porte l'arrêté des comptes	

PRÊTS

Crédits aux particuliers

Frais de dossier crédit :

CRÉDITS CONSO	
Crédits de Campagnes/Saisonniers	
Crédit RENTRÉE SCOLAIRE	Niveau 1 0,20%
Crédit BONANA	Niveau 2 0,50%
Crédit VACANCES	Niveau 3 0,80%
	Niveau 4 1%
Crédits d'Appel non affecté	
Crédit BOMENGO (60 mois)	1%
Crédit BOMENGO PLUS (84 mois)	1%
Crédit SUPER BOMENGO (120 mois)	1%
Crédits d'Appel affecté (consommation & équipement)	
Crédits ESSENGO	Au cas par cas
Crédits SOUNGA NGAI	voir conditions particulières
CRÉDITS IMMO	
Crédit BOBOTO (immobilier / 156 mois/ 13 ans)	0,5%
Crédit MAXI BOBOTO (immobilier / 180 mois/ 15 ans)	0,5%
Crédits Classiques	
> à court/moyen/long terme (CCT/CMT/CLT)	2,5%
Option JOKER PASS	0,25 % du montant total des échéances différées
Commission sur les frais et intérêts non courus	4%

Découvert

Autorisations de découvert	14 268
Assurance Sécurité Découvert (Par an selon le montant assuré)	De 8 918 à 26 752
Commission de dépassement au-delà de l'autorisation	Majoration de 2 points du taux contractuel
Commission de dépassement de ligne	500
Echéances impayées	12%
Commission du plus fort découvert	0,25%
Prise de garantie	
- Caution personnelle	Franco
- Nantissement BDC ou DAT	Franco
- Hypothèque (hors frais d'acte)	Franco
Taux de base bancaire	11%

Cautions

Rédaction acte	0,50% mini 70 516
Etablissement situation des cautions	32 103
Informations aux cautions (règles OHADA)	34 481
Cautions sans dépôt ni aval	1 à 3,5% l'an
Main levée	17 657
Appel caution	400 634
Contre garantie émise sur BCI	1 à 3,5% l'an
Contre garantie émise hors BCI	5% mini 81 506

MONÉTIQUE

Abonnement annuel (perçu trimestriellement)	
Carte GIMAC KIMBA	31 675
Carte GIMAC MOBEMBO	42 375
Carte VISA CLASSIC	88 604
Carte VISA GOLD	154 760
Plafond des opération DAB & TPE par semaine	
Carte GIMAC KIMBA	Zone CEMAC 500 000
Carte GIMAC MOBEMBO	1 000 000
Carte VISA CLASSIC	1 500 000
Carte VISA GOLD	2 000 000
	Hors zone CEMAC Cf réglementation
Paiements en ligne VISA (GOLD & CLASSIC)	
Retraits nos cartes GIMAC et VISA sur DAB confrères	
Carte GIMAC DAB Confrères/Zone CEMAC	951
Carte VISA DAB Confrères/Zone CEMAC	1 189
Carte VISA DAB Confrères/Hors Zone CEMAC	7 134
Opérations diverses sur cartes	
Opposition carte à la demande du client (en cas de vol / perte)	Franco
Réédition du code secret	25 468
Achats porteurs BCI s/TPE confrère	3 567
Demande de modification de plafond (sous réserve d'accord)	
- Par demande et par carte	14 828
Assurance moyens de paiements	
- Sécuricarte 1 : Cartes GIMAC	10 000
- Sécuricarte 2 : Cartes VISA CLASSIC/GOLD	20 000

BANQUE A DISTANCE / DIGITALE

SMS Banking	
Alerte et Consultation des comptes/mobile	
BCI SANGO 1	892/mois
BCI SANGO 2	1534/mois
E-Banking	
Consultation des comptes/Internet	
BCI WEB BANKING	de 1 784 à 4 162/mois
Option 1	2 330
Option 2	3 258
Option 3	5 136

Mobile Banking & Mobile Money

BCI MOBILE	voir conditions particulières
BCI PUSH & PULL	voir conditions particulières

PACKAGES

PACK FORAITS	Prélèvement mensuel
Forfait LIBERTE	2 973
Forfait SERENITE	3 983
Forfait SERENITE PLUS	8 406
Forfait PRESTIGE	16 028

SERVICES DIVERS

Attestations	
Attestation de capacité financière	23 780
Attestation de compte	11 890
Attestation de non débiteur	11 890
Attestation de non redevance	
- en cas d'une délivrance par an ou à la clôture	Franco
- Si demande supplémentaire	29 130
Attestations diverses	11 890
Attestation de clôture de compte	23 780
Situation détaillée des engagements et des comptes	

Recherches

Extrait de compte à la demande	< 1 mois Franco
Frais de recherche justificatifs	> 1 mois 2 973 > 3 mois 5 945
	> 1 an 11 896
Frais de recherches video	10 000

Saisies et Successions

Saisie arrêt / ATD /réquisition	30 914
Saisie des rémunérations	30 914
Succession	713
- ouverture dossier	38 048
- règlement	3 % mini 8 918

Autres

Mise à disposition (Salaires, etc.)	12 008
Renseignements commerciaux et instructions juridiques	41 675
- Lettre d'information	14 268
- Attestations diverses	
Location Casier courrier	
- dépôt	Franco
- remplacement clé en cas de perte	15 457
Frais de photocopie	1 189/page
Procuration et mandat	11 890
Frais de courrier express (DHL)	Nous consulter

De nombreux services donnent lieu à récupération de frais SWIFT, télex, courrier et communication en sus des commissions ci-dessus. Les présents tarifs peuvent être modifiés à tout moment.

* Conformément à l'article 22 du règlement N°04/19/CEMAC/UMAC/Gf relatif au Taux Effectif Global et à la répression de l'usure et la publication des conditions de banque dans le CEMAC, la BCI se réserve le droit d'appliquer les prélèvements obligatoires au profit de l'état ou des institutions publiques (1% de la TTE pour tous montants plafonnés à 10 000 000 XAF, 30XAF pour que Tireur Electronique (TE)).

Comité des prix des hydrocarbures

La moyenne des prix au deuxième trimestre 2023 fixée à 75,14 dollars par baril

Sous la houlette de Bruno Jean Richard Itoua, ministre des hydrocarbures, le comité des prix des hydrocarbures s'est réuni du 12 au 14 juillet 2023 à Brazzaville pour déterminer les prix fiscaux des hydrocarbures, par qualité de brut et par mois, produits en République du Congo au cours du deuxième trimestre 2023. Il ressort de cette réunion, organisée par la société Chevron Overseas Congo, que la moyenne des prix fixés au deuxième trimestre 2023 se situe à 75,14 dollars par baril, pour un différentiel moyen de la période de moins 1,92 dollar par baril.

Dans son mot de circonstance, le ministre Bruno Jean-Richard Itoua a indiqué que la réunion du comité des prix des hydrocarbures s'est tenue «dans un contexte marqué par une instabilité sur les marchés, avec une volatilité accrue des cours du Brent. Malgré le fait que cette volatilité soit un phénomène courant dans notre secteur, elle exige de nous une attention soutenue, une gestion minutieuse des risques et une planification stratégique rigoureuse, pour assurer notre résilience et notre croissance économique. D'où la raison de la tenue de cette réunion dans un format favorisant les discours, pour que nous puissions avoir un prix de nos bruts à un meilleur prix».

Au deuxième trimestre 2023, les différentiels moyens enregistrés par les prix des bruts congolais, par rapport au Brent daté, se présentent comme suit en dollars par baril:

- Djéno mélange: -2,74 dollars;
- Nkossa blend: -1,38 dollars;
- Yombo: -1,63 dollars;
- Nkossa butane: 00,0



Le ministre Bruno Jean-Richard Itoua.

dollar par rapport au butane de l'Europe du Nord-Ouest;

- Nkossa propane: -0,27 dollar par rapport au propane Mont-Belvieu.

Les prix fiscaux en dollar par baril des hydrocarbures produits en République du Congo au cours du deuxième trimestre 2023, quant à eux, sont fixés aux mois d'avril, mai et juin, respectivement, comme suit:

- Moyenne Nkossa Blend: 75,118, 74,347, 71,043, 73,470;

- Djéno Mélange: 80,873, 71,695, 73,053, 75,160 ;

- Yombo Fo: 80,536, 75,301, 74,446, 76,760;

- Nkossa Butane: 56,937, 38,125, 32,614, 56,930

- Nkossa Propane: 33,632,

riode, a eu pour destination Singapour et a été cédée avec un différentiel de -0,25 dollars le baril, soit une amélioration de 4,15 dollars le baril par rapport à son niveau au cours du trimestre précédent.

La cargaison du Nkossa butane, qui a eu pour destination le Congo-Brazzaville, a été valorisée avec un différentiel nul, conformément à l'accord de commercialisation conclu entre les parties.

La cargaison de NKossa propane, orientée au Portugal, a eu un différentiel de -0,27 dollar le baril, déterminé sur la base de la moyenne mensuelle des cargaisons Opis Mont Belvieu. Au trimestre précédent, le différentiel était de 3,31 dollars le baril,



Photo de famille des participants au comité des prix des hydrocarbures

26,643, 23,401, 33,630.

Les prix des bruts congolais ont connu une déplétion au cours du deuxième trimestre 2023. Les cargaisons de Djéno mélange, historiquement orientés à près de 70% vers la Chine, ont eu des destinations variées au cours du deuxième trimestre 2023, notamment au Brésil, Pays-Bas et en Inde. Les différentiels de Djéno mélange au deuxième trimestre 2023 se situent entre -5,28 et -1,05 dollars le baril, alors qu'ils avaient atteint le niveau de -7,3 dollars le baril au premier trimestre 2023.

Les cargaisons de Nkossa blend, avec pour destination le Portugal et la Grande-Bretagne, se sont échangées avec des différentiels négatifs, toutefois avec une amélioration considérable, se situant entre -2,49 et -0,62 dollars le baril.

L'unique cargaison de Yombo fuel oil de la pé-

soit une baisse de 3,55 dollars le baril.

Signalons que la réunion de fixation des prix des hydrocarbures bruts produits en République du Congo au deuxième trimestre 2023 a connu la participation, entre autres, des experts du Ministère des hydrocarbures, du Ministère de l'économie et des finances, de la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), des sociétés TotalEnergies E&P Congo, Eni Congo, Chevron, Perenco Congo, Congorep, Wing Wah, Hemla, A.o.g.c, Sonarep, Lukoil, etc. La prochaine réunion des prix qui se focalisera, entre autres, sur la fixation des prix des hydrocarbures bruts produits en République du Congo au troisième trimestre 2023, se tiendra du 12 au 14 octobre 2023 à Pointe-Noire.

Joseph MWISSI NKIENI

Elections sénatoriales du 20 août 2023

Le P.c.t présente 55 candidats dont 18 femmes

Au terme de la dixième réunion du Comité national d'investissement du P.c.t (Parti congolais du travail) tenue du mardi 11 au mercredi 12 juillet 2023, dans la salle des conférences internationales du Palais des congrès de Brazzaville, sous la direction du secrétaire général, Pierre Moussa, les 75 membres présents de cette instance ont examiné 245 dossiers de candidatures dont 57 candidatures de femmes, soit 23%. Après débats et analyse, dossier par dossier, en privilégiant l'intérêt et les acquis du parti, le Comité national d'investissement a retenu 55 candidats dont 18 femmes, soit 32,72%.



Les dirigeants du P.c.t à l'ouverture de la session de la commission.

Comme de coutume, la réunion du Comité national d'investissement du P.c.t a connu la participation des membres du Bureau politique, du président de la Commission nationale de contrôle et d'évaluation, des présidents fédéraux et des premiers dirigeants de l'Organisation des femmes du Congo et de la Force montante congolaise.

Les cérémonies d'ouverture et de clôture étaient placées sous le patronage de Pierre Moussa, qui, dans son allocution d'ouverture, a fixé le cadre de la tenue de la 10^{ème} réunion du Comité national d'investissement, tout en rappelant la vocation de cette structure dont le but est de «sélectionner les candidats du parti aux différentes élections, sur la base des propositions des organes intermédiaires du parti».

Le secrétaire général a félicité les fédérations «en tant que premier maillon de la chaîne d'investissement des candidats du parti aux sénatoriales, pour le travail remarquable abattu, dans un contexte de fortes pressions multiformes». «Ce travail réalisé avec compétence a efficacement aidé le secrétariat permanent du Bureau politique dans l'élaboration des choix soumis à l'arbitrage du Comité national d'investissement», a-t-il indiqué.

Les 75 membres du Comité national d'investissement ont pris la mesure de l'enjeu des élections sénatoriales du 20 août 2023, «à l'issue desquelles le parti, pilier central dans le soutien à l'action du Président de la République, doit consolider son ancrage au parlement».

Dans son allocution de clôture, Pierre Moussa a félicité «les membres du comité national d'investissement pour leur participation active à la construction du consensus obtenu autour des candidats investis». «Aux recalés, leur engagement ne doit pas fléchir. Aux retenus, rendez-vous sur le terrain de l'action dans l'unité et la discipline», a-t-il conclu.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

L'HORIZON AFRICAÏN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :

Hervé EKIRONO

Rédacteur en Chef :

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Secrétaire de rédaction :

Clotaire DIABOUA

Siège de la Rédaction :

Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :

Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71

Mise en pages :

Tornade

L'HORIZON AFRICAÏN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76 / 06.879.50.69
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com

Visitez notre Site Internet,
www.lhorizonafricain.com,
et téléchargez les journaux PDF



Santé publique

Dolisie affectée par une épidémie de shigellose ou maladie des mains sales!

C'est par un communiqué de presse que le gouvernement a annoncé, le vendredi 14 juillet 2023, dans la soirée, l'apparition d'une maladie des mains sales. Selon le gouvernement, il ne s'agit pas du choléra mais plutôt de la shigellose, une maladie dont on n'a jamais entendu parler auparavant avec une telle ampleur. Mais, selon le bulletin Sitrep du 30 juin au 11 juillet 2023, le District sanitaire de Dolisie est aussi touché par une flambée de cas de paludisme, au point de parler d'une «épidémie de paludisme». Bref, le bulletin publié par la Direction de l'épidémiologie et de la lutte contre la maladie indique que selon l'analyse des données recueillies, le District sanitaire de Dolisie est en épidémie de paludisme et serait également en épidémie de shigellose et fièvre typhoïde.

Le gouvernement a filtré sa communication et n'a voulu parler que de l'épidémie de Shigellose. «Le 11 juillet dernier, il a été enregistré dans les structures sanitaires de la ville de Dolisie, la présence des patients présentant une maladie avec pour symptômes: fièvre à 39 et 40 degrés; douleurs abdominales; vomissements et asthénie physique. Des échantillons analysés localement ont conclu qu'il s'agit d'une shigellose dite maladie des mains sales. Nous sommes en attente de confirmation par le Laboratoire national de santé publique. La transmission de la maladie se fait par voie féco-orale. Le plus souvent,

elle est directe. L'eau et les aliments souillés par les bactéries shigella ainsi que les mouches peuvent également transmettre la maladie. Les symptômes se manifestent par une fièvre, des nausées, des vomissements, un ténesme et une diarrhée sanglante. Au 13 juillet 2023, 1200 cas ont été notifiés par les formations sanitaires de la ville de Dolisie, avec, malheureusement, 5 décès déplorés, soit un taux de létalité de 0,42%. Cependant, il en ressort que dans le Département de Pointe-Noire, six cas ont été notifiés dont un décès, un cas notifié au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville et deux cas sus-

pects dans le Département de la Bouenza. Le gouvernement de la République présente ses condoléances aux familles endeuillées. Pour réduire le risque de contracter la maladie, il est important d'observer les mesures suivantes:

- respecter la pratique générale de salubrité des aliments;
- se laver les mains régulièrement et correctement au savon ou avec du gel hydroalcoolique;
- faire cuire les aliments à une bonne température;
- boire de l'eau potable d'une source salubre (traitée ou bouillie);
- ne pas préparer de la nourriture pour d'autres personnes si on a des signes



Hôpital de Dolisie.

suspects de la maladie;

- observer une bonne hygiène fécale;
- se rendre immédiatement au centre de santé le plus proche, devant toute suspicion.

Le gouvernement de la République est en train de prendre toutes les dispositions nécessaires, pour répondre à cette urgence sanitaire et exhorte toute la population congolaise à

faire recours aux services de santé les plus proches, devant tout cas suspect». Le communiqué du gouvernement n'explique pas l'origine de l'épidémie de shigellose à Dolisie. Mais, ces maladies des mains sales qui frappent, de temps à autres, les populations congolaises à Pointe-Noire, Brazzaville, Dolisie et d'autres communes du pays suscitent des interrogations

sur les questions de salubrité et d'hygiène publique dans ces villes. On ne le dira jamais assez, le phénomène créé par la société Averda avec des dépotoirs sur les chaussées goudronnées, à côté des marchés, etc, peuvent être sources de ces maladies des mains sales. C'est bien pour le gouverne-

ment de recommander aux populations d'observer les mesures hygiéniques pour éviter ces maladies. Mais, il ferait bien aussi de veiller à l'hygiène publique, en faisant qu'Averda ne laisse pas trainer ses poubelles croulant sous le poids des immondices sur la voie publique.

Urbain NZABANI

Congo - Algérie

Signature d'un Protocole d'Entente entre la S.n.p.c et la Sonatrach

La S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo) et la Sonatrach (Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures) ont signé, dimanche 16 juillet 2023, à Alger, un protocole d'entente visant à renforcer leur coopération bilatérale dans le domaine de l'exploration et du développement des hydrocarbures. Cette étape, matérialisée par Maixent Raoul Ominga, directeur général de la S.n.p.c et Toufik Hakkar, président directeur général de la Sonatrach, marque un nouvel élan dans les relations entre les deux sociétés.



Maixent Raoul Ominga et Toufik Akkar pendant la signature de l'accord

La délégation de la S.n.p.c est arrivée à Alger le samedi 15 juillet 2023, pour une visite de travail. Le lendemain, les équipes de la Sonatrach ont fait une présentation détaillée du groupe et de ses filiales, mettant en lumière leurs projets et leurs capacités. Le protocole a été signé à la suite de ces échanges. Après un déjeuner de travail fructueux, les délégations ont visité l'Institut algérien du pétrole, à Boumerdès, afin de découvrir les possibilités de formation offertes par l'institut. Le protocole d'entente signé entre la Sonatrach et la

S.n.p.c repose sur l'échange d'informations sur les sujets liés au pétrole et au gaz, ainsi que sur le partage d'expertises dans plusieurs domaines de la chaîne de valeurs. Cette collaboration renforcera les liens entre les deux sociétés et favorisera le développement mutuel de leurs capacités dans le secteur pétrolier. Ce partenariat stratégique entre la Sonatrach et la S.n.p.c témoigne de la volonté des deux pays de renforcer leur coopération dans le domaine de l'industrie pétrolière. Les échanges d'informations et d'expertise

permettront d'optimiser les pratiques et les technologies, tout en favorisant le développement durable des ressources énergétiques. La signature de ce protocole d'entente marque le début d'une nouvelle ère de collaboration entre Sonatrach et la S.n.p.c. Les deux sociétés travailleront ensemble pour explorer de nouvelles opportunités, promouvoir l'innovation et contribuer au développement économique des

deux pays. «La S.n.p.c se réjouit de cette collaboration gagnant-gagnant avec la Sonatrach et est déterminée à poursuivre son engagement en faveur de l'excellence dans l'industrie pétrolière. Grâce à cette coopération, la S.n.p.c renforce sa position en tant qu'acteur clé du secteur énergétique en Afrique», s'est félicité Maixent Raoul Ominga, directeur général de la S.n.p.c.

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Ces jours-ci, nos amis communs, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu, sont scandalisés tant par les guerres en Ukraine, au Soudan qu'ailleurs. Comment se fait-il que les hommes, après la Seconde guerre mondiale, n'aient pas tiré encore des leçons pour ne plus sombrer dans la violence et dans les guerres? Toutes les résolutions prises par le Conseil de sécurité de l'Onu ne résolvent rien, soit à cause du droit de veto de certains de ses membres, soit carrément à cause de la mauvaise volonté de nous tous, dirigeants et peuples. Elles sont, en tout cas, des résolutions mortes. Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu, qui tiennent à la paix comme à la prunelle de leurs yeux, nous invitent à méditer tout d'abord sur ce que déclara le Président Alphonse Massamba-Débat, il y a quelques années, au peuple congolais: «... Il y a des malheurs qui peuvent s'abattre sur nous sans le vouloir, comme les épidémies et d'autres cataclysmes naturels, mais peut-on dire autant des guerres civiles par exemple? Celles-ci peuvent-elles s'abattre sur des peuples sans la volonté de ces derniers? A l'heure actuelle, il ne fait l'ombre d'aucun doute que la paix, la prospérité et le bonheur, dépendent presque exclusivement du peuple congolais lui-même. S'il en est conscient, il trouvera sur son chemin beaucoup d'amis pour l'y aider». Et ensuite ce que, de son côté, le ministre Daniel Abibi affirma: «Le retour définitif de la paix dans notre pays est au prix du dépassement de chacun. Il n'y a pas de voies alternatives viables et durables. Si l'on n'en croit pas réellement à la paix, si on ne pose pas d'actes pour la construire, toutes les professions de foi pour la paix sont de vains discours. La paix n'est pas une option parmi d'autres, elle ne saurait non plus être réduite à une simple question de communication, elle est une exigence première de survie de la patrie». Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

Lettre d'un vivant à Ya Milos,

Monsieur le Premier ministre André Milongo, mon très cher aîné,

Comme je l'ai déjà écrit, à l'occasion de ton départ à l'Orient éternel, le temps n'a rien changé et je revis en permanence ta disparition, un certain 23 juillet 2017, il y a 16 ans. Je n'y puis rien. C'est plus fort que moi, car Dieu a pris ce qu'il m'a donné. Je ne veux même pas accepter cette mort qui m'a privé d'un ami et d'un être cher, qui a privé le peuple congolais, ta famille et tous ceux qui, de près ou de loin, t'admiraient, d'un être humain aussi merveilleux, humble, bon, altruiste, dévoué et patriote que toi et qui ne cessait d'affirmer que «ta conception du pouvoir n'était pas celle du pouvoir pour le pouvoir, pour t'ouvrir les vannes de l'enrichissement, par la rapine de l'Etat mais celle de servir ce peuple qui t'aurait accordé son suffrage».

Toi qui, pendant le gouvernement de Transition, au lendemain de la Conférence nationale souveraine, malgré les menaces, les sarcasmes, les injures et les intimidations de quelques Congolais dont certains mangent aujourd'hui au râtelier du Président Denis Sassou-Nguesso, affirma courageusement: «J'ai toujours placé l'intérêt supérieur de la Nation avant toute autre considération; voilà pourquoi, malgré les provocations et les humiliations de toutes sortes, j'ai cherché à éviter à notre peuple, les épreuves douloureuses où l'égoïsme et les ambitions des politiciens véreux ont voulu t'entraîner». Oh que tu avais totalement raison, toi qui avais toujours sacrifié à l'idéal de paix et d'unité nationale qui t'avait toujours animé. Toi qui étais porté au pinacle des élites de notre Etat, avec tes collègues de notre Etat, avec tes collègues Henri Lopès, Agathon Note, Marcel Roger Gnali-Gomès, Jean-Jacques Ontsa-Ontsa, Alexis Gabou, Pascal Lissouba, Paul Kaya, Hilaire Bounzana, Pierre Nkounkou Lamartine, Emmanuel Ndébéka, Auxence Ickonga, Joseph Pouabou, Lazare Matsocota, Auguste Roch Nganzadi et Antoine Kaine. Toi et tes collègues, vous nous fascinez, nous alors étudiants au C.e.s.b ou à l'Ecole nationale d'administration.

Tu faisais partie de ces hommes politiques à propos de qui le ministre Joseph Ouabari a écrit: «Le Congo a connu et connaît des hommes politiques humbles, non préoccupés par l'accumulation des biens et ne dérangeant personne, mais très attachés aux valeurs nationales». En ce 23 juillet 2023, je me permettrais encore de paraphraser Charles Péguy pour te dire que: «La mort n'est rien. Tu es seulement passé, dans la pièce d'à côté.

Je continue à rire de ce qui nous faisait rire ensemble. Je pense à toi, je prie pour toi. Je prononcerai toujours ton nom, partout, comme il a toujours été, Sans emphase d'aucune sorte, sans une trace d'ombre. La vie signifie ce qu'elle a toujours été. Le fil n'est pas coupé.

Pourquoi serais-tu hors de mes pensées, simplement parce que tu es hors de ma vue? Tu n'es pas loin, juste de l'autre côté du chemin».

Ya Milos,

Je me permettrais d'ajouter aussi que tu étais, avec tes qualités et tes défauts, très humble et toujours à l'écoute des autres. Tu nous as laissé un riche héritage, notamment l'amour pour le pays et pour le peuple; le respect de la chose publique et l'attachement aux valeurs républicaines; la notion, le sens du devoir et la glorification du travail; la rigueur dans la gestion des finances publiques; l'humilité et le respect de tout être humain; la résolution des problèmes par le dialogue et non la violence. Ce qui explique que tu fus l'unique leader politique d'après la Conférence nationale souveraine de 1991, à ne pas avoir eu de milice dont malheureusement, certains se sont servis comme strapons ou escadrons de la mort, pour semer la désolation, la terreur, la misère et la mort dans certaines régions où les populations ne demandaient et ne demandent qu'à vivre et à vaquer à leurs occupations dans la liberté et dans la paix. Malgré les dérisions, les sarcasmes et les injures dont tu fus l'objet pendant ton bref mandat de Premier ministre de la Transition (1991-1992) et qui n'étaient pour toi que barbaries, tu ne changeas point d'attitude. A ce propos, tu déclarais à qui voulait l'entendre: «Nous sommes entrés définitivement dans l'Etat de droit; celui-là qui a mis hors la loi, l'arbitraire, l'injustice, le fait du prince, la gabegie, le vol, le culte de la personnalité, la tyrannie, l'hégémonie d'une famille, d'un clan, d'une tribu ou d'une région. Finis donc ces spectres du passé. Bâtissons désormais, ensemble dans la paix, dans l'unité de toutes les filles et de tous les fils du pays, un Congo de la liberté, de la dignité et de l'honneur. Nous devons renaître et vivre, désormais, dans la nouvelle culture démocratique qui fait de chacun de nous, un citoyen libre et vertueux. Pour ma part j'ai toujours placé l'intérêt supérieur de la nation avant toute

autre considération; et que malgré les provocations et les humiliations de toutes sortes, j'ai toujours cherché à éviter à notre peuple les épreuves douloureuses où l'égoïsme et les ambitions des politiciens véreux ont voulu nous entraîner. J'ai sacrifié à l'idéal de paix et d'unité nationale qui m'a toujours animé».

Tu appliquais ainsi à la lettre, la maxime latine: «Regis est tueri cives». C'est-à-dire: «C'est le devoir du roi de protéger ses concitoyens». Quelle sagesse et quelle vision! En travaillant avec toi, je n'ai jamais cessé de te respecter, toi qui agissais avec conscience et honnêteté, toi qui exerçais ton libre arbitrage avec sagesse et habileté, toi qui, enfin, as été pour moi, ce que Mendès France fut pour François Mitterrand, un modèle de père, d'aîné, de cadre, d'intellectuel et d'homme politique et visionnaire. Elle me plaisait et me fascinait, ton attitude de bon citoyen intègre, qui savait



André Milongo.

l'importance de la joie et la prônait par l'exemple, motivé, convaincu et enthousiasmé par la réussite de nos nobles idéaux communs dont la paix, le dialogue, la tolérance, la liberté, l'égalité et la fraternité. A tes côtés, j'ai compris aussi le sens profond de l'amitié. Combien de fois ne m'avais-tu pas dit d'être toujours fidèle en amitié, quelles que soient les circonstances, tant dans le bonheur que dans le malheur? Combien de fois ne m'avais-tu pas répété qu'un «véritable ami était une douce

chose et que l'amitié était la plus étroite des parentés et que pardonner était une action plus noble et plus rare que celle de se venger?»?

Tu me faisais chaud au cœur, toi qui, par tes plaisanteries, m'enseignais à vivre avec humour le caractère éphémère de l'existence. Je continue à rire toujours, quand je pense à cette question que tu me posas en latin, lors de notre dernière rencontre à Washington DC, en mai 2007, «Usque tandem mi fili, eris ex Patria?» c'est-à-dire jusqu'à

quand, mon fils, seras-tu hors du pays?». Je te répondis en latin: «Nescio». C'est-à-dire: «Je ne sais pas». J'ajoutai aussi, avec Victor Hugo: «Fidèle à l'engagement que j'ai pris vis-à-vis de ma conscience, je partagerai jusqu'au bout l'exil de la liberté. Quand la liberté rentrera, je rentrerai». Et tu éclatas de rire. C'est la dernière fois que je t'entendais rire et que je te voyais.

Chaque fois que j'étais avec toi, tu ne cessais de me répéter et de me confier que la sensibilité, le courage, la solidarité, la bonté, le respect, la tranquillité, les valeurs, la joie, l'humilité, la confiance, l'espérance, la sagesse, les rêves et l'amour, pour les autres et pour soi-même, étaient les points fondamentaux pour être un homme libre et de bonnes mœurs.

Enfin, je conclurai cette lettre en paraphrasant Kipling dont nous avons souvent lu ensemble son poème, «Tu seras un Homme, mon fils», pour te dire que je t'ai vu supporter d'entendre tes paroles travesties par tes adversaires pour exciter leurs militants et d'entendre mentir sur toi leurs bouches folles sans mentir toi-même d'un mot. Que tu étais bon, que tu savais être sage sans être moral ni pédant. Et que tu fus un homme», Ya Milos. Je suis fier et honoré d'avoir été ton ami et ton collaborateur.

Là où tu es, prie pour la paix véritable et pour l'unité au Congo, prie pour le peuple congolais, prie pour ta famille et pour nous qui t'avons aimé et qui continuons à t'aimer ad multos annos. Repose en paix, Ya Milos!

Dieudonné
ANTOINE-GANGA

Coupe du monde 2026

Le Congo autorisé finalement à participer aux éliminatoires

La Caf (Confédération africaine de football) a procédé, jeudi à 13 juillet 2023, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, au tirage au sort des éliminatoires zone Afrique de la Coupe du monde 2026, sous le patronage de son président, le Sud-Africain Patrice Motsepe, en présence du président de la Fifa (Fédération internationale de football association) Gianni Infantino, des présidents des fédérations et de plusieurs invités de marque. Le Congo a été finalement autorisé par la Fifa à participer à ces éliminatoires, après avoir été menacé de suspension dans le contentieux qui l'oppose à l'ancien entraîneur des Diables-Rouges, Sébastien Migné, pour ses arriérés de salaire.

Les 54 sélections en lice sont réparties en neuf groupes de six équipes chacun. Les premiers de chaque groupe se qualifieront directement pour la Coupe du Monde 2026. Les quatre meilleurs deuxièmes s'affronteront dans un mini-championnat, dont le vainqueur disputera les barrages intercontinentaux. L'édition 2026 du Mondial

aura lieu aux États-Unis, au Canada et au Mexique et se jouera à 48 équipes pour la première fois, au lieu de 32. Cet élargissement va permettre au continent africain d'envoyer 9 à 10 représentants contre 5 auparavant. Le Congo est placé dans le Groupe E avec le Maroc, la Zambie, la Tanzanie, le Niger et l'Erythrée. Il doit donc batailler fort avec le Maroc qui

est d'ores et déjà premier du groupe, à cause de sa bonne prestation au dernier mondial au Qatar. La Zambie quant à elle est une des références du football continental, championne d'Afrique en 2012. La Tanzanie est le pays où les clubs se distinguent dans les compétitions africaines. Le Niger et l'Erythrée peuvent réussir de voler la vedette au Congo, si les responsables sportifs congolais, les joueurs ainsi que le staff technique ne se mettent pas résolument au travail, pour hisser le niveau technique de l'équipe nationale.

Ces éliminatoires sont programmés sur près de deux ans, entre novembre 2023 et octobre 2025. Les deux premières journées se dérouleront les 13 et 21 novembre prochains.

Luze Ernest BAKALA

Les groupes à l'issue du tirage au sort

- **Groupe A:** Djibouti, Éthiopie, Sierra-Leone, Guinée-Bissau, Burkina-Faso, Égypte;
- **Groupe B:** Soudan du Sud, Soudan, Togo, Mauritanie, RDC, Sénégal;
- **Groupe C:** Lesotho, Rwanda, Zimbabwe, Bénin, Afrique du Sud, Nigeria;
- **Groupe D:** Maurice, Eswatini, Libye, Angola, Cap-Vert, Cameroun;
- **Groupe E:** Érythrée, Niger, Tanzanie, Congo, Zambie, Maroc;
- **Groupe F:** Seychelles, Burundi, Gambie, Kenya, Gabon, Côte d'Ivoire;
- **Groupe G:** Somalie, Botswana, Mozambique, Ouganda, Guinée, Algérie;
- **Groupe H:** São-Tomé, Liberia, Malawi, Namibie, Guinée Equatoriale, Tunisie;
- **Groupe I:** Tchad, Comores, Centrafrique, Madagascar, Ghana, Mali;

Fespam

Le marché de la musique africaine ouvert au Palais des congrès

L'organisation du Fespam (Festival panafricain de musique) s'accompagne toujours d'activités connexes dont le Musaf (Marché de la musique africaine). Celui-ci a été ouvert, dimanche 16 juillet 2023, dans le cadre de la 11^{ème} édition du Fespam, par le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, au Palais des congrès. C'était en présence de Mme Marie-France Lydie Hélène Pongault, ministre de l'industrie culturelle, artistique, touristique et des loisirs, Gervais Hugues Ondaye, commissaire général du Fespam, Paul Courtere, directeur de la région Afrique centrale de l'Unesco, des chefs de délégations des pays représentés au Fespam et d'autres personnalités.

Le Musaf a, entre autres objectifs, de redynamiser l'industrie musicale africaine, en attirant des professionnels internationaux du secteur. Il permet aux jeunes talents africains de rencontrer des partenaires issus de différents pays africains et du monde. Cette année, plusieurs professionnels de musique venus de divers horizons sont présents à ce marché de la musique africaine, dans des stands où ils peuvent recevoir des artistes, des mélomanes, des producteurs. Des questions comme les droits d'auteurs et droits voisins, la diffusion en streaming, la vente en ligne des œuvres musicales, le montage des projets de spectacles ou de production musicales sont abordées. Après avoir coupé le ruban



Le premier ministre pendant la coupure du ruban symbolique

symbolique en guise d'ouverture officielle du Musaf, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso et les officiels et les personnalités présentes ont visité quelques stands où une brève présentation des produits leurs ont été faites. In-

terrogé par la presse à l'issue de la cérémonie de lancement, le chef du gouvernement a estimé que «ce marché est un espace économique. En ce lieu, on va vivre d'importants échanges entre producteurs, consommateurs, réalisateurs,

promoteurs de musiques. Ce marché contribue également à l'amélioration de notre produit intérieur brut».

Le Premier ministre Collinet Makosso pense que «les industries culturelles et créatives que nous entendons promouvoir sont un levier important de création de richesses et d'emplois. Ce marché est un véritable lieu de rencontres, pour les acteurs de la musique, découvrir, accompagner et former les talents», a-t-il ajouté. Le Musaf est rené de ses cendres et il faut espérer qu'il soit à la hauteur des attentes des différents acteurs du monde de l'industrie musicale. Le marché digital de la musique au Congo demeure un grand défi pour les producteurs de musique ainsi que les artistes musiciens, à cause du piratage, un phénomène à combattre sérieusement. Les mélomanes préfèrent en effet télécharger gratuitement la musique sur des plateformes en ligne, alors qu'ils doivent l'acheter, pour encourager et soutenir les créateurs des œuvres de l'esprit.

Roland KOULOUNGOU

Fespam

La délégation marocaine conduite par le vice-ministre Mustapha Messoudi

Le Royaume du Maroc est représenté à la 11^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique). Sa délégation est conduite par Mustapha Messoudi, secrétaire général du Département de la jeunesse au sein du Ministère marocain de la jeunesse, de la culture et de la communication. Ce dernier a été reçu en audience par Mme Marie-France Lydie Hélène Pongault, ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs. Au sortir de cette rencontre, l'homme d'Etat marocain a présenté à la presse, la substance de leur entretien.



Le Chef de la délégation marocaine reçu par Lydie Pongault

* Vous êtes à la tête d'une forte délégation marocaine pour prendre part à la 11^{ème} édition du Fespam. De quoi avez-vous parlé avec la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs?

** Nous sommes honorés d'être invités par Madame la ministre à la 11^{ème} édition du Fespam qui se tient du 15 au 22 juillet 2023. Une forte délégation marocaine va prendre activement part à ce grand rassemblement musical. Un expert va participer au master class et deux instruments traditionnels vont être placés dans le musée. Le premier instrument représente la diversité de la culture marocaine et le second instrument vient d'être reconnu comme patrimoine de l'humanité par l'Unesco.

Nous avons profité de cette audience pour parler de la coopération entre nos deux pays en matière de d'industrie culturelle et, au besoin, de formation académique. Le Maroc dispose, depuis 40 ans, dans le domaine de la formation académique sur les questions de culture, des centres appropriés et professionnels sur les beaux-arts. La question de la jeunesse a été aussi abordée sur sa relation avec la culture. Nous allons mettre en place un cadre qui va nous permettre de poursuivre les discussions, afin d'aboutir à un accord de partenariat. Tout ça, pour le développement de la culture dans notre continent.

* Que peut attendre le public Brazzavillois des artistes marocains?

** Le Maroc dispose d'une grande diversité culturelle en matière de musique. Le public Brazzavillois aura l'occasion de découvrir une partie de cette musique.

Propos recueillis par Narcisse MAVOUNGOU

Fespam (Festival panafricain de musique)

Le musée panafricain de musique doté en instruments traditionnels de musique

La ministre de l'industrie culturelle, artistique, touristique et des loisirs, Mme Marie-France Lydie Hélène Pongault et son homologue de la RD Congo, Mme Catherine Kathungu Furaha, ont visité, dimanche 16 juillet 2023, le musée panafricain de la musique, érigé au Palais des congrès, à Brazzaville, où sont exposés des instruments traditionnels de musique, dans le cadre de la 11^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique).

Au cours de la visite du musée panafricain de musique, la ministre Lydie Pongault a reçu, de la part des délégations venues participer aux Fespam, des instruments traditionnels de musique. C'était en présence de Florent Galaty, directeur de cabinet du ministre ivoirien de la culture, Honoré Mobonda, directeur du musée panafricain de la musique, et d'autres personnalités.

La visite des deux ministres du Congo et de la RD Congo au musée panafricain de musique est intervenue un jour après le lancement, samedi 15 juillet, par le Président de la République, des activités du festival panafricain de musique. Abordé par la presse, la ministre Lydie Pongault a souligné que les instruments de mu-



La ministre Lydie Pongault (au milieu) et Catherine Kathungu Furaha

sique reflètent notre identité culturelle. «Nous voulons montrer qu'il n'existe nulle part au monde un endroit où nous sommes réunis et que nos instruments présentent

notre civilisation musicale. Voilà pourquoi nous avons créé ce musée panafricain de musique, pour que le monde puisse voir d'où nous venons et où nous allons»,

a-t-elle indiqué.

Pour sa part, la ministre de la culture, art et patrimoine de la RD Congo, Mme Catherine Kathungu Furaha, a souligné que le retour du

Fespam est une occasion de reconsidérer la force et l'image de l'unité africaine. Elle a déclaré que «la musique est un lien qui nous resserre toujours davan-



La ministre Lydie Pongault recevant un instrument traditionnel de musique

tage». «Nous allons profiter du retour du Fespam pour replacer les aspects scientifiques», a-t-elle ajouté. Signalons qu'au terme de cette visite, la ministre Lydie Pongault a reçu des mains des chefs de délégations de la RD Congo, du

Sénégal, de Namibie, du Rwanda, du Maroc, du Tchad et de la Côte d'Ivoire, des instruments traditionnels de musique qui ont été exposés au musée.

R. KOULOUNGOU

MINISTÈRE DU COMMERCE, DES
APPROVISIONNEMENTS ET
DE LA CONSOMMATION

C A B I N E T

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Brazzaville, le 14 JUIL 2023

N° 00120 / MCAC - CAB

Le Ministre d'État,

A

Messieurs les Directeurs Généraux
des Brasseries et Cimenteries
du Congo
Brazzaville

Objet : Prix du ciment et des boissons

Messieurs les Directeurs Généraux,

Il nous est revenu que vous avez unilatéralement publié les nouveaux prix de vos produits.

Nous vous enjoignons par la présente de revenir sans délais aux anciens prix et de poursuivre les discussions en cours avec le gouvernement jusqu'à l'obtention d'un compromis.

Veillez agréer, Messieurs les Directeurs Généraux, l'expression de mes salutations distinguées.



Alphonse Claude N'SILOU.-